



RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Strasbourg, le 14 septembre 2018

Sébastien Roos
Inspecteur d'Académie,
Inspecteur pédagogique régional d'arts plastiques
Faisant fonction

à

Mesdames et Messieurs les professeur(e)s
d'arts plastiques et histoire des arts
S/C de Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

Rectorat

POLE PEDAGOGIQUE

**Inspection Pédagogique
Régionale**

Affaire suivie par
Sébastien Roos
Tél : 03 88 23 36 30
06 12 28 46 59

Mél.
Ce.ipr

@ac-strasbourg.fr

Référence :
18-19/SR/Lettre de rentrée
2018

Adresse des bureaux
27 boulevard Poincaré
67000 Strasbourg

Adresse postale
6 rue de la Toussaint
67975 Strasbourg cedex 9

Objet : Lettre de rentrée 2018/2019 Arts plastiques

Mesdames, Messieurs les professeur(e)s d'arts plastiques,

Chères et chers collègues,

Professeur pendant plus de dix-huit ans en collège d'abord et en lycée ensuite, je suis chargé des fonctions d'Inspecteur d'Académie – Inspecteur Pédagogique Régional d'arts plastiques dans l'Académie de Strasbourg depuis le premier septembre 2018. Je continue donc à œuvrer à vos côtés pour que l'enseignement des arts plastiques rayonne, au bénéfice de la formation et de la réussite de tous les élèves.

Bien évidemment, je tiens tout d'abord à exprimer ma reconnaissance à Jean-Michel Koch pour son accueil lors de ma prise de fonction, la richesse de nos échanges et sa bienveillance. Je sais pouvoir le remercier en votre nom pour l'extraordinaire travail réalisé au fil du temps et des territoires de l'Académie pour insuffler dynamisme, créativité, vitalité et rayonnement à notre discipline.

J'adresse mes souhaits de bienvenue aux six nouveaux collègues arrivant dans l'Académie et aux onze stagiaires lauréats du Capes ou en reconversion. Je remercie les professeurs tuteurs qui assureront leur suivi tout au long de cette année.

Rendez-vous de carrière

Les modalités d'évaluation et d'accompagnement des carrières mises en place l'an passé se poursuivent à l'identique. La réforme de l'évaluation des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation-psychologues, adossée à la refonte des Parcours Professionnels des Carrières et des Rémunérations (P.P.C.R.), prévoit des rendez-vous de carrière périodiques. Ces rendez-vous conduisent à une co-évaluation qui se substitue à la notation.

Les corps d'inspection poursuivront par ailleurs l'accompagnement des personnels, qui pourra prendre, notamment et sans exclusive, la forme de visites en classe, de réunions d'équipe ou d'actions de formation.

Concernant les différents actes de promotion (avancements accélérés aux différents échelons et à la hors-classe, accès à la classe exceptionnelle), nous tenons à attirer votre attention sur le fait que la capacité de promouvoir les collègues reste contingentée dans des limites strictement imposées par les décrets nationaux.

L'enseignement des arts plastiques

L'enseignement des arts plastiques développe une pensée mobile et souple qui fait appel à *l'intelligence sensible* par le sensible. Il concourt à la créativité et à la culture nécessaires à l'épanouissement des élèves et à leur formation en tant que futurs citoyens. Il aide à l'émergence d'une *pensée divergente*¹ et participe à la construction de l'estime de soi.

¹ Les enseignements et l'éducation artistiques Une éducation de la sensibilité par la sensibilité. Ressources d'accompagnement cycle 2 et 3, eduscol.education.fr, mars 2016 page 5

Les apprentissages en arts plastiques s'inscrivent ainsi pleinement dans la formation générale des élèves. Ils contribuent dans la singularité de leur dimension artistique à l'acquisition des compétences du socle commun de connaissances, de compétences, et de culture au collège et dans la continuité au lycée. Ils prennent part à la construction des parcours en particulier celui d'Éducation Artistique et Culturelle mais aussi les parcours éducatifs de Santé, Avenir ou Citoyen. L'enseignement des arts plastiques s'insère évidemment dans le projet d'établissement, en participant au rayonnement du collège ou du lycée, ainsi qu'à la valorisation du travail des élèves. Par sa dimension partenariale, il favorise les coopérations entre élèves, les rencontres, et les échanges avec les acteurs de la communauté éducative et les partenaires territoriaux, nationaux voire transfrontaliers.

Les fondamentaux de notre enseignement sont :

- la place centrale de la pratique artistique,
- l'interrelation de la pratique et de la culture artistiques,
- l'approche croisée des questions (entrées du programme), des connaissances et des notions, des compétences (spécifiquement artistiques et liées aux objectifs du socle commun),
- l'ouverture sur les évolutions des pratiques artistiques.²

Les trois composantes de notre enseignement sont :

- les composantes plasticiennes,
- les composantes théoriques,
- les composantes culturelles.

« Le principe qui guide l'enseignement des arts plastiques et qui s'appuie sur la pratique plastique des élèves a donc pour fonction de placer ceux-ci dans des conditions telles que des questions plastiques, esthétiques puissent surgir comme événement d'entre leurs mains. »³

Les situations de pratique « propres à générer des événements visuels et relationnels »⁴, sont des situations variées dans le temps (séquence d'une ou de plusieurs séances mais aussi rythme de chaque séance), dans l'espace (tables en îlot, en rangée, pratique au sol, au mur), dans l'organisation du travail (pratique individuelle ou collective, plus ou moins autonome), et dans les constituants plastiques (supports, matériaux, instruments, technologies numériques...)
La variété des situations d'apprentissage favorise « l'entrée de tous les élèves, aux capacités diverses d'engagement et de motivation, d'initiative et de projets personnels, d'action et de distance critique, dans les objectifs communs de la formation. »⁵

Sans perdre de vue les fondamentaux énoncés ci-dessus, nous pourrions cette année porter notre regard et notre réflexion plus particulièrement sur la verbalisation et les usages du numérique.

• La verbalisation et la place de l'oral

« La parole engagée n'a de sens que par rapport à un faire. « Le faire » et « le dire » sont deux moments indissociables d'un même concept qui s'appelle « la pratique ». La pratique ne se situe pas dans le seul faire. Pas plus que le dire qui s'adjoindrait additivement au faire. »⁶

« La verbalisation qui est le terme usité pour cet acte de parole des élèves réunis face aux réalisations plastiques est un travail qui fait voir, voir différemment ce qui lui est soumis et qui par ce voir trouve la forme. Cet acte ne peut se concevoir qu'en prise avec ce qui a été fait plastiquement, il n'amoindrit pas ce visible il le promeut, il lui donne un sens. »⁷

La verbalisation consiste en l'explicitation orale par l'élève de sa pratique ; elle lui permet « même modestement » de prendre de la distance sur elle, elle l'ouvre au regard des autres et l'amène à quitter « la question du pourquoi pour aller vers le comment du vécu de l'action ». ⁸

² Les principes didactiques et pédagogiques fondamentaux des arts plastiques Éléments d'approche de la progressivité. Ressources d'accompagnement cycle 4, eduscol.education.fr, mars 2016 page 1

³ Bernard-André Gaillot Arts plastiques Éléments d'une didactique critique, puf, 1^{ère} édition 1997, 3^{ème} tirage 2014 page 109

⁴ Ibid. Page 269

⁵ La responsabilité pédagogique du professeur, la notion de projet, l'évaluation au service des apprentissages, la variété des situations d'apprentissage, l'importance des locaux d'enseignement Ressources d'accompagnement cycle 4, eduscol.education.fr, mars 2016 page 6

⁶ Gilbert PELISSIER, inspecteur général honoraire, « L'oral en arts plastiques » mai 2004 page 6

⁷ Ibid. page 6

⁸ Pierre Vermesch, L'entretien d'explicitation, 1994-200 », Paris, ESF

Une attention particulière est portée à la prise de parole des élèves afin d'installer un climat de confiance et à la maîtrise de la langue par un jeu d'expression libre et de reformulation. Ce travail d'explication permet de nommer ce qui était en jeu comme question dans le champ des arts plastiques et constitue donc un moment clé des apprentissages. Elle recouvre aussi bien la mise à jour des trouvailles plastiques et sémantiques, la mutualisation des expériences que la recherche de liens entre son travail et les œuvres rencontrées ou l'expression de ses émotions.

« *La verbalisation doit être souple, mais ne s'improvise pas* »⁹. L'enseignant qui en est l'incitateur, l'animateur et le fédérateur en définit les objectifs, les outils et le déroulement.

A l'instar des autres temps forts de la séquence d'enseignement, les modalités de la verbalisation peuvent être plurielles en termes de :

- temporalité (intermédiaire ou finale),
- spatialité (regroupement autour d'une table, accrochage au tableau...),
- progressivité (description, expression des émotions, formulation des différences puis des écarts, exposé des étapes de travail puis de la démarche, argumentation et débat).

Attendue par les élèves, elle peut aussi faire naître l'événement par l'accrochage, le nombre de productions, le vocabulaire à employer. Elle peut se réinventer à chaque séquence.

• Les usages du numérique

« *Le numérique n'est pas l'objet d'un enseignement refermé sur lui-même, mais un outil qui implique des usages venant servir des objectifs pédagogiques s'appuyant sur les notions fondamentales des arts plastiques. Ainsi peut-on répertorier trois grandes familles d'usages récurrents dans l'enseignement des arts plastiques : se documenter, créer, diffuser.* »¹⁰

- Se documenter

Dans le cadre des enseignements artistiques, les élèves reçoivent une information sur les dangers du téléchargement et de la mise à disposition illicites d'œuvres ou d'objets protégées par un droit d'auteur (article L312-6 du Code de l'éducation). Cette sensibilisation peut se faire au travers des documents remis aux élèves, ponctuellement lors de recherche effectuée en classe, plus précisément pendant une séance consacrée à ces questions.

- Créer

Il s'agit de faire appréhender par les élèves le numérique comme technique, comme instrument, comme matériau qui se manipulent et s'interrogent dans une intention artistique comme cela est le cas avec les pratiques du dessin, de la peinture ou du volume. La création numérique ne se réduit donc pas à l'usage des logiciels de traitement d'images mais interroge, pose et construit des questions. Ici aussi, les outils, supports, applications et pratiques sont variés.

- Diffuser

« *Dans la filiation du faire voir, l'idée de diffusion recoupe deux champs : celui de l'exposition d'un travail plastique et celui de la communication d'informations à partager* ». ¹¹ Cet usage permet d'interroger la présentation de l'œuvre et la place du spectateur notamment, questions présentes en cycle 4 et au lycée en Terminale par exemple.

Dans le cadre de l'éducation aux médias et à l'information, les élèves apprennent à devenir des usagers des médias et d'Internet conscients de leurs droits et devoirs et maîtrisant leur identité numérique, à identifier et évaluer, en faisant preuve d'esprit critique, les sources d'information. Le travail engagé et développé en arts plastiques autour de l'image numérique contribue pleinement à cet apprentissage.

Je profite de cette rubrique pour remercier Adrien Schieber, *Interlocuteur académique pour le numérique (IAN)* et responsable du site *arts plastiques*, qui a réalisé l'an passé un remarquable travail afin d'assurer la visibilité de l'enseignement des arts plastiques sur le site académique. Je vous encourage à lui transmettre les documents professionnels conçus par vos soins que vous jugerez utiles de partager avec vos collègues, via le volet disciplinaire du site académique, qu'il s'agisse de « séquences numériques » ou non.

⁹ *La verbalisation ou l'art de rendre compatibles l'expression personnelle et les apprentissages*. Ressources d'accompagnement cycle 4, eduscol.education.fr, mars 2016

¹⁰ *Les usages du numérique en arts plastiques*. Ressources d'accompagnement cycle 4, eduscol.education.fr, mars 2016. Page1

¹¹ Ibid. Page 5

Au collège

Un aménagement des programmes de certaines disciplines (français, mathématiques, EMC et chant choral) a été publié au BO du 26 juillet 2018. Par ailleurs le dispositif devoirs faits continuera à se déployer et constitue un levier pour réfléchir à de nouvelles modalités de travail avec les élèves. Dans le cadre du DNB et plus généralement tout au long de la scolarité obligatoire, la réflexion sur l'évaluation des compétences gagnera à être poursuivie.

Au lycée

Je salue les belles performances des élèves de l'académie aux épreuves du baccalauréat, en arts plastiques et en histoire des arts tant aux épreuves de spécialité qu'à celles des enseignements facultatifs.

La session 2019 du baccalauréat ne subit pas de modifications ; les modalités des épreuves restent donc inchangées cette année.

Comme vous en avez l'habitude, je réunirai les commissions d'harmonisation entre les mois de janvier et mars 2019.

En Terminale L, enseignement de spécialité, les œuvres et thèmes de références pour la session 2019 sont renouvelés pour un tiers (B.O. du 10 mars 2018)

- **En arts plastiques** : *Auguste Rodin et Collaboration et co-création entre artistes : duos, groupes, collectifs en arts plastiques du début des années 60 à nos jours* restent en place ; **Machines à dessiner, protocoles ou programmes informatiques pour générer des dessins, trois études de cas avant l'ère du numérique : les Méta-matics de Jean Tinguely, les wall drawings de Sol LeWitt, les dessins assistés par ordinateurs de Véra Molnar font leur entrée** ;
- **En histoire des arts** : l'art et le sacré et la photographe Tina Modotti restent au programme, la thématique **Les années cinquante** prend la place de l'Art Nouveau.

Pour l'enseignement facultatif,

- **En arts plastiques** : Sophie Taueber Arp (*Tapissierie Dada Composition à triangles, rectangles et parties d'anneaux*, 1916, *L'Aubette*, 1926-1928 et *Relief rectangulaire, rectangles découpés, rectangles appliqués et cylindres surgissants*, 1936), et Bill Viola font toujours l'objet d'une étude particulière, auxquels s'ajoutent cette année **les transparents réalisés par Louis Carrogis dit Carmontelle**.
- **En histoire des arts** : la thématique patrimoines, représentations et mémoire du travail reste en place, **arts et émancipation fait son entrée**.

L'attention continue à être portée sur un accompagnement renforcé des élèves dans leur poursuite d'étude. A cet égard, il est nécessaire de poursuivre le travail engagé l'an dernier autour du dispositif *ParcourSup*.

S'ils ne le font déjà, j'encourage les collègues à participer activement à l'accompagnement des élèves dans la construction de leur parcours d'orientation ; les formations post-baccalauréat dans le domaine artistique ont souvent des modalités de recrutement spécifiques (dossier, concours) et les attendus universitaires doivent être correctement appréhendés par les élèves.

De manière transitoire, l'organisation et les contenus de la classe de seconde générale et technologique ne connaissent pas de modification cette année, à l'exception :

- de la mise en place de tests de positionnement en français et en mathématiques à destination des élèves entrant au lycée,
- d'un renforcement du volet dédié à l'orientation dans le cadre de l'accompagnement personnalisé.

Il conviendra dans ce cadre de continuer à accompagner, le moment venu, les élèves dans le choix d'une voie générale ou technologique. Lorsqu'ils opteront pour la voie générale, il importera alors de les accompagner également dans le choix des enseignements de spécialité qu'ils commenceront en classe de première.

Un article du Bulletin officiel n°32 du 6 septembre 2018 précise l'offre, les objectifs et les modalités de choix des enseignements de spécialité dans les établissements.

La nouvelle organisation du lycée et les nouveaux programmes de seconde et de première seront mis en œuvre dans leur intégralité à compter de la rentrée 2019.

Dans cette perspective, une large action de formation sera engagée dès cette année scolaire afin d'accompagner et former les professeurs de lycée aux différents aspects de la réforme, tant disciplinaires que transversaux.

Un décret et des arrêtés publiés au **Bulletin officiel n°29 du 19 juillet 2018** apportent dès à présent des précisions sur les baccalauréats général et technologique et les voies y conduisant à compter de la session 2021. Ils présentent notamment la répartition horaire des enseignements en classe de seconde (3 heures en enseignement optionnel), en classe de première (4 heures en spécialité et 3 heures en enseignement optionnel), et de terminale (6 heures en spécialité, 3 heures en enseignement optionnel).

Formations

Je vous invite à demander votre inscription en candidature individuelle aux formations dont vous avez besoin, via l'application GAIA. Vous pouvez le faire jusqu'au 20 septembre. Voici pour mémoire le lien d'accès : <http://www.ac-strasbourg.fr/pro/dafor/paf>

Le plan académique de formation propose cette année un panel de formations fortement orienté sur la photographie dont je vous invite à renforcer encore la présence dans vos séquences :

- La photographie dans le cours d'arts plastiques (approche technique, culturelle et bien évidemment pédagogique),
 - L'architecture en sténopé (fabrication d'un sténopé, utilisation dans la ville, expérimentations et tirages papier),
 - Art et vidéo (du scénario à la réalisation, du montage à la diffusion. Pratique et enjeux pédagogiques),
 - A la découverte du cyanotype (théorie, histoire du cyanotype et surtout pratique et expérimentations autour du cyanotype, afin d'élaborer des pistes de séquences pédagogiques)
- S'ajoute en action culturelle le stage de sensibilisation à l'architecture.

Concours interne

Cette année encore deux de nos collègues ont été admissibles au concours de l'agrégation interne dont la formation continue à être assurée avec efficacité par Xavier Mesnier Pierroutet. Les collègues intéressés peuvent directement le contacter.

Autre concours interne :

Je demanderai à un de nos collègues en fonction des besoins de bien vouloir prendre en charge une formation des candidats au CAPES interne.

Suivi de quelques événements surgis d'entre leurs mains

Notre académie connaît un développement spectaculaire des *Lieux d'Art et de Culture*. A cette heure, plus d'une trentaine de ces lieux, situés sur tout le territoire de l'Académie, y compris désormais dans les centres urbains (Collège Lezay Marnésia de Strasbourg, au Lycée professionnel Stoessel de Mulhouse), sont en activité. Je continuerai à accompagner avec bonheur toutes les équipes engagées dans cette aventure.

En partenariat étroit avec la DAAC, il est souhaitable et nécessaire d'actualiser la belle brochure consacrée aux LAC.

<http://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/daac/les-lieux-dart-et-de-culture-lac/>

Toujours à propos des LAC, j'ai plaisir à vous rappeler l'événement inédit de cette rentrée en arts plastiques, l'exposition des professeurs qui se tient dans onze LAC de l'Académie au cours de ce mois de septembre. Lancée au cours de l'année précédente, sans doute un peu en écho à l'exposition exceptionnelle de la Fondation Schneider *1001 gouttes en janvier-février 2018*, cette exposition, au-delà de la promotion des pratiques artistiques des professeurs, généralement peu connues, est aussi destinée à saluer un engagement éducatif et artistique.

Les parcours filés à Mulhouse (et ailleurs ?) sont appelés à se mettre pleinement en œuvre au cours de cette année ; il va de soi que j'accompagnerai largement ce développement.

Toujours à Mulhouse, il serait opportun de profiter du remarquable engouement pour la pratique des échecs soutenus par de nombreuses associations, pour développer des liens entre les collèges (les écoles et les lycées) et ces associations à travers la mise en œuvre de séquences d'arts plastiques. Ces séquences, de préférence interdisciplinaires, interrogeraient et exploreraient ce qui constitue une vraie thématique : la place des échecs dans l'histoire des arts plastiques avec une ouverture très riche sur l'histoire des arts. Deux ou trois pistes : l'histoire de l'art regorge d'exemples multiples et variés de traitement de cette thématique en peinture, en dessin, en photographie, en cinéma, en sculpture. On peut aussi très facilement proposer à des classes de réaliser des jeux d'échecs en volume utilisables réellement par exemple à partir d'éléments modulaires du type carton d'emballage des rames de papier (à réserver dans les secrétariats de gestion !), de bouteilles en plastique (à réserver en cuisine !). Ces éléments de base sont retravaillés peu ou prou en relation avec les exigences propres à ces objets que sont les pièces d'un jeu d'échecs (homogénéité, identification, contraste). Ce traitement peut mobiliser facilement les références d'histoire des arts (exemples : l'équipe Mondrian affronte l'équipe Pollock - les pièces de l'équipe Mondrian sont constituées par des cartons d'emballage retravaillés à la manière de Mondrian, et ainsi de suite...).

Le printemps de l'écriture : *Par hasard*.

Cette année encore, les arts plastiques sont pleinement concernés par le thème du Printemps de l'écriture, *Par hasard*. Vous trouverez facilement sur la toile de multiples références, notamment universitaires, traitant des liens très anciens entre le hasard et la pratique artistique. Ces liens se sont bien entendu fortement affirmés dans la période moderne. La matière à explorer pour concevoir des séquences variées et étonnantes est foisonnante et propice à une réflexion pleine de subtilité sur la notion même de hasard.

Quelques pistes, au hasard !

« *L'art aime le hasard, comme le hasard aime l'art* », Aristote.

« *Il y a dans un tableau un chien dont l'exécution tient du prodige : le hasard, en effet y contribua. Protogène n'estimait pas qu'il avait su bien rendre la bave du chien haletant (...); c'était là de la bave peinte, non de la bave telle qu'elle sort de la gueule d'un chien. Dans son tourment et son anxiété, -lui qui voulait atteindre dans sa peinture la vérité et non le vraisemblable seulement-, à plusieurs reprises, il avait effacé sa peinture et changé son pinceau, sans arriver à être content de soi. A la fin, irrité contre cet art qui se laissait trop voir, il jeta son éponge sur le morceau détesté ; elle y replaça les couleurs qu'elle avait enlevées, de telle sorte qu'elle réalisa l'effet tant recherché, et ainsi, c'est le hasard qui reproduisit la nature* ». Tous les motifs d'une certaine conception « classique » (terme à manier avec prudence toutefois ! Tout le classicisme antique ne se définit pas dans les termes de cette citation !) sont ici rassemblés ! Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, livre 35. Vous trouvez ce texte dans le très beau Recueil Millet édité par Macula, ou encore sur la toile, dans une étude qui fait référence sur la question signée Danièle Pèrez (*Le hasard dans l'art*).

Alexander Cozens, peintre anglais (professeur de dessin et didacticien -il a publié des ouvrages sur l'enseignement du dessin, dont le plus fameux, *Nouvelle méthode pour assister l'invention dans le dessin de compositions originales de paysages*, rien de moins!) du XVIIIème siècle : bien avant Victor Hugo, et enrichissant le procédé mis en avant par Léonard de Vinci dans ses carnets sur la peinture à propos de la formation de ses élèves (apprentis), Cozens explore les taches pour en extraire des paysages à l'aquarelle typiquement anglais et plus vrais que nature !

Partenariat

Tous ces projets ainsi que vos séquences ordinaires peuvent s'appuyer sur des partenariats. Notre académie offre dans ce domaine une grande richesse de possibilités.

J'en profite pour saluer les nombreux professeurs qui tissent des liens avec nos partenaires ainsi que les chargés de mission académiques.

Je sais pouvoir compter sur votre engagement, votre énergie et votre créativité.

Je me réjouis de vous rencontrer et de vous accompagner dans l'exercice de votre métier, je souhaite que cette année scolaire soit pour les élèves et pour vous une année riche en événements artistiques et vous adresse, chères et chers collègues, mes sincères salutations.



Sébastien Roos
IA-IPR arts plastiques et histoire des arts
Faisant fonction

Chères collègues, chers collègues,

J'ajoute simplement à cette lettre de rentrée quelques mots de remerciement pour tout le travail accompli ensemble tout au long de ces années. J'ai eu plaisir à œuvrer à vos côtés ; j'ai connu de vrais moments de bonheur dans vos classes. Je vous souhaite chaleureusement de conserver cette flamme, cette énergie, cette joie sans lesquelles notre enseignement n'est pas vraiment naturellement porté.

J'accueille également avec plaisir Sébastien Roos dans ses nouvelles fonctions.

Nos voyages continuent, et je ne peux m'empêcher de vous souhaiter bon vent !

Bien cordialement,
Jean Michel Koch.



Quelques liens à consulter :

Circulaire de rentrée :

<http://www.education.gouv.fr/cid133383/ensemble-pour-ecole-confiance-annee-scolaire-2018-2019.html>

Modalités d'évaluation des acquis scolaires des élèves :

<http://eduscol.education.fr/cid103780/modalites-d-evaluation-des-acquis-scolaires-des-eleves-rentree-2016.html>

Les nouvelles questions limitatives arts plastiques du Baccalauréat 2019 :

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=126976

Lexique pour les arts plastiques : les éléments du langage plastique

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Arts_plastiques_et_education_musicale/82/2/RA_C2C3_AP_Lexique_Elements_du_langage_plastique-dm_613822.pdf

Contacts :

- **IA-IPR arts plastiques et histoire des arts (faisant-fonction)**
Sebastien.Roos@ac-strasbourg.fr
- **Chargé de mission IPR + Daac (correspondant pour les formations) :**
[joel.boeckel\(at\)ac-strasbourg.fr](mailto:joel.boeckel(at)ac-strasbourg.fr)
- **Aide IPR chargé du suivi des contractuels et vacataires :**
jerome.hamon@ac-strasbourg.fr
- **Préparation à l'agrégation interne :**
xavier.mesnier-pierroutet@ac-strasbourg.fr
- **Interlocuteur académique pour le numérique (IAN) et responsable du site arts plastiques :**
adrien.schieber@ac-strasbourg.fr
- **Interlocutrice académique pour le numérique (IAN) en histoire des arts :**
isabelle.chalier@ac-strasbourg.fr
- **responsable du site en histoire des arts :**
claire.lingenheim@ac-strasbourg.fr

Chargés de mission DAAC :

- **architecture :**
christine.schall-pascoet@ac-strasbourg.fr
- **arts plastiques et photographie :**
olivier.calvo@ac-strasbourg.fr
- **patrimoine et musées :**
isabelle.chalier@ac-strasbourg.fr
- **Professeurs relais dans les musées et structures :**
 - Strasbourg :
francoise.kirner@ac-strasbourg.fr
 - Mulhouse Sud Alsace :
virginie.crupel@ac-strasbourg.fr
 - Frac Sélestat :
severine.pichon@ac-strasbourg.fr
 - Crac (centre rhénan d'art contemporain Altkirch) :
nathalie.bullier@ac-strasbourg.fr